



Thermische Netze Schweiz  
Réseaux Thermiques Suisse  
Reti Termiche Svizzera

# Rapport annuel 2024

Avril 2025

Réseaux Thermiques Suisse RETS

Direction, c/o Ryser Ingenieure AG,

Engenstrasse 9, Case postale, 3001 Bern

T 031 560 03 90, [rets@reseau-thermiques.ch](mailto:rets@reseau-thermiques.ch)

# Sommaire

---

1.	Défis des réseaux thermiques	3
2.	Comité et direction	4
2.1	Comité	4
2.2	Direction	4
3.	Membres	5
4.	Lobbying politique	6
5.	Relations publiques	7
6.	Manifestations / formation et formation continue	8
6.1	Forum du chauffage à distance	8
6.2	Formation à la vente	8
6.3	Manifestation chauffage à distance en Suisse italienne	8
6.4	Rencontres des planificateurs a + f	8
6.5	Séminaire chauffage et froid à distance a + f	8
6.6	Journée d'échange d'expériences	8
6.7	Webinaires	9
7.	Technique, exploitation et projets	10
7.1	Révision du Guide de planification du chauffage à distance	10
7.2	Règles techniques chauffage à distance	10
8.	Stratégie de progression	11
9.	Statistique du chauffage à distance	12
10.	Finances	14
10.1	Bilan	14
10.2	Compte de résultats	14
10.3	Forum du chauffage à distance	14
11.	Perspectives 2025	15
12.	Remerciements	16

## 1. Défis des réseaux thermiques

Le 18 juin 2023, le corps électoral suisse a approuvé la loi sur la protection du climat avec 59,1 % des voix. Ainsi, l'objectif zéro net a été ancré dans la loi. Les réseaux thermiques tireront également parti de cette décision, car ils constituent une pièce inéluctable de la solution. En utilisant les énergies renouvelables provenant des lacs, des nappes phréatiques, des eaux usées, du sous-sol et du soleil ainsi que les rejets thermiques, les réseaux thermiques contribuent de manière significative à la décarbonisation de l'approvisionnement en chaleur. La loi sur le climat et l'innovation et l'ordonnance sur la protection du climat sont entrées en vigueur le 1er janvier 2025 et les directives associées ainsi que les directives d'exécution correspondantes (mesures de protection contre les risques liés aux réseaux thermiques et aux stockages thermiques de longue durée, calendrier zéro net et promotion de technologies et de processus nouveaux) ont été publiées récemment.

Les exploitants de réseaux thermiques sont appelés à se pencher tôt ou tard sur la question du zéro net. Dans ce contexte, le thème des «facteurs d'émission des rejets thermiques» revêt une signification majeure pour notre secteur. Selon une fiche d'information de l'OFEN et sur la base des dispositions légales suisses, les rejets thermiques sont neutres en CO<sub>2</sub>, il en va toutefois autrement pour la loi sur le climat qui s'appuie sur le protocole Greenhouse Gas. Nous allons nous engager pour que l'utilisation ciblée et aussi complète que possible des rejets thermiques n'échoue pas en raison de directives peu claires.

Le Conseil fédéral a récemment mis en consultation le paquet d'allègement budgétaire 2027. Il prévoit entre autres de mettre fin progressivement au Programme Bâtiments d'ici 2027. Les réseaux thermiques seraient également concernés. En 2023, quelque CHF 55 millions ont été consacrés à la promotion des réseaux thermiques (pour moitié des contributions de raccordement pour les propriétaires d'immeubles et pour moitié des subventions pour la construction et l'extension de réseaux thermiques). RETS s'investit au sein du réseau avec de nombreuses organisations partenaires pour que le Programme Bâtiment puisse être maintenu. Sous une forme remaniée, le paquet d'allègement sera transmis au Parlement, après la procédure de consultation qui se terminera début mai 2025. Les délibérations seront suivies d'une votation populaire. Comme les projets ne peuvent être déposés auprès de la Fondation pour la protection du climat et la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> (KliK) que jusqu'à la fin de l'année 2025, cette source de financement sera également bientôt supprimée.

En dépit des défis à venir, le développement des réseaux thermiques en Suisse se poursuit avec beaucoup d'élan. Les perspectives pour notre secteur restent donc bonnes, voire très bonnes. Il convient toutefois d'aborder activement certains thèmes comme les subventions, la numérisation, l'optimisation de l'exploitation, le manque de personnel qualifié et l'augmentation des coûts de construction des conduites. Dans ce contexte, RETS continuera d'apporter une contribution précieuse dans ce domaine, dans l'intérêt et en contact étroit avec ses membres et ses diverses organisations partenaires.

---

## 2. Comité et direction

### 2.1 Comité

Le comité s'est réuni quatre fois en 2024. Il était composé des personnes suivantes:

- Othmar Reichmuth, ancien conseiller aux Etats, président
- Urs Brunner, Verein für Abfallentsorgung Buchs, vice-président
- Mathieu Moggi, Aziende Industriali di Lugano (ALL), vice-président
- René Bachmann, Fahrer AG
- Patrick Dewarrat, RWB SA
- Manuel Godinat, Thermoréseau Porrentruy SA
- Daniel Gasser, CSD Ingénieurs SA
- Pascal Leumann, ewz
- Urs Rhyner, Energie Ausserschwyz AG
- Martin Rigaud, Brugg Rohrsystem AG
- Roger Scheidegger, EBL
- Ulrich Trümpi, Thurplus
- Willy Villasmil, Hochschule Luzern

En 2024 aussi, la mise en œuvre de la stratégie de progression a constitué une priorité importante dans le travail du comité. Vous trouverez les informations détaillées correspondantes au chapitre 8 de ce rapport annuel.

### 2.2 Direction

Depuis le 1er janvier 2017, la direction est assurée par Andreas Hurni (Ryser Ingenieure AG, Berne), assisté par Martin Liechti (Durena AG), directeur adjoint, dès le début juillet 2022. Ursula Spycher (Ryser) est entrée en fonction le 16 novembre 2020, en qualité d'assistante de direction et responsable de la gestion des événements. Dans le secteur des finances, nous avons nouvellement mandaté l'entreprise Dr Röthlisberger AG, Berne, (à partir du 1er janvier 2024, fusion et changement de nom en Balmer-Etienne SA). Pour toutes les fonctions, il s'agit de mandats à temps partiel.

Responsable de la mise en œuvre des travaux et des projets mandatés par le comité, la direction est soutenue ponctuellement et principalement par les membres du comité. Les tâches suivantes font partie du cahier des charges du directeur:

- Formation et formation continue (e.a. séminaires, rencontres des planificateurs, formation à la vente, rencontre des exploitants, à partir de 2021 également les webinaires)
- Organisation et réalisation des réunions semestrielles des contracteurs
- Technique, exploitation et distribution (e.a. service d'information, élaboration de règles techniques, résolution et traitement de projets)
- Manifestations (collaboration à l'organisation du Forum du chauffage à distance et à la journée d'échange d'expérience)
- Lobbying politique (participation à des mises en consultation, accompagnement du processus législatif, contact avec les services fédéraux et cantonaux, etc.)
- Relations publiques (manifestations, formation et formation continue, exposés, publications, site web, médias sociaux)
- Marketing et publicité

La société AWB Revisionen AG Lengnau, Lengnau, fait office d'organe de révision

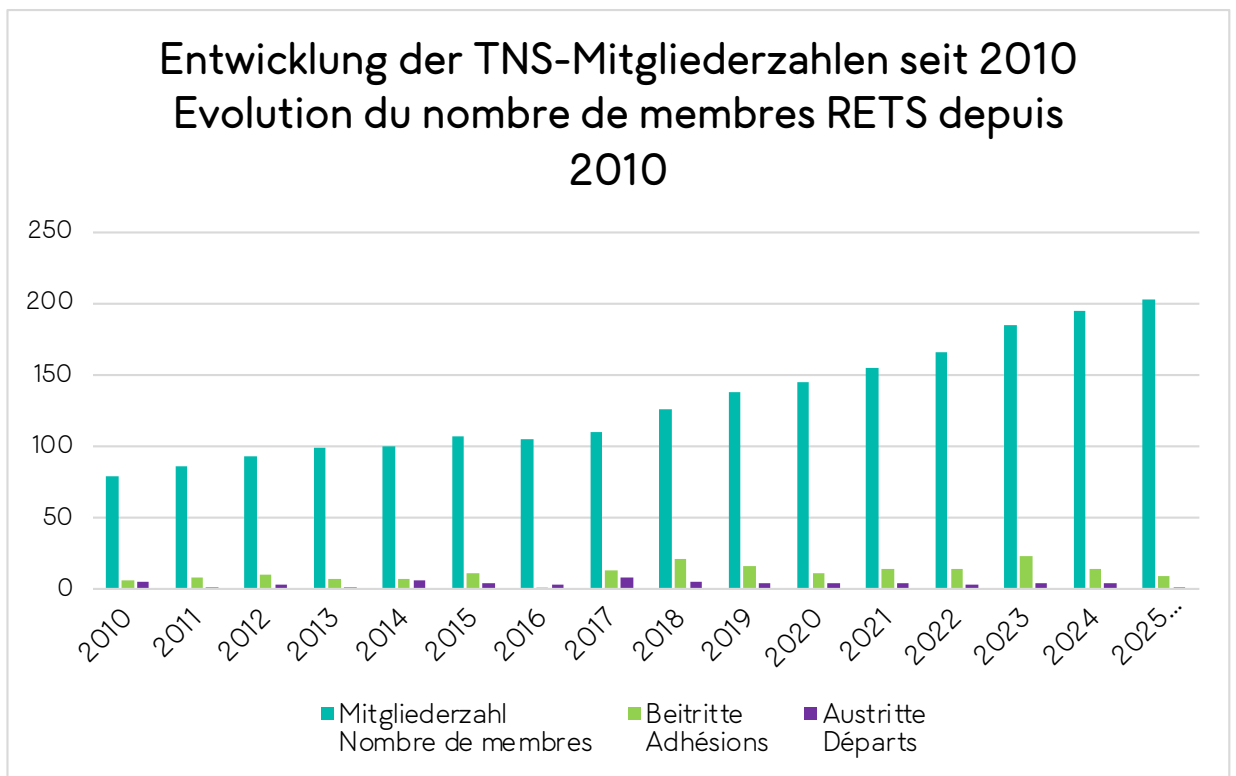
---

### 3. Membres

Réseaux Thermiques Suisse comptait un total de 195 membres au 31 décembre 2024. L'augmentation nette pour l'année 2024 est de 10 membres (14 adhésions moins 4 démissions), soit 5,4 %. Les membres étaient répartis dans les catégories suivantes.

Catégorie	2023	2024	Differenz
Exploitants	67	67	0
Contracteurs	12	11	-1
Ingénieurs / planificateurs	39	43	4
Fournisseurs	44	46	2
Organisations partenaires	20	25	5
Écoles	3	3	0
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>195</b>	<b>10</b>

À fin mars 2025, l'association a été rejointe par 9 membres supplémentaires (l'effectif actuel est donc de 203 membres, tout en tenant compte de démission extraordinaire). Le nombre de membres a augmenté d'environ 93 % depuis fin 2016.



## 4. Lobbying politique

Le lobbying politique joue un rôle majeur pour RETS. L'élection des conseillers aux Etats Thierry Burkart (2017 à 2020) et Othmar Reichmuth (dès 2020) à la présidence de RETS a contribué de manière décisive à ce que les réseaux thermiques bénéficient d'une bonne visibilité sur la scène politique, malgré des ressources financières et humaines modestes, en comparaison à d'autres associations du secteur énergétique. En 2024 aussi, les thèmes en lien avec l'énergie et le climat figuraient en tête de liste des priorités de la politique et de l'administration.

Le 9 juin 2024, la votation populaire sur la loi sur l'électricité a eu lieu, une loi qui encourage le développement massif des énergies renouvelables. Cette loi a été clairement acceptée avec une proportion de OUI de 68,7 %. RETS s'est engagé activement pour un OUI dans les urnes. Après l'acceptation de la loi sur le climat en juin 2023, le peuple a donc posé des jalons précis qui touchent également les réseaux thermiques. Dans le cadre de la procédure de consultation des ordonnances sur le climat, RETS s'est engagé avec succès pour une prolongation des garanties de risque (15 ans au lieu de 7 ans comme prévu dans la version de la procédure de consultation). Une augmentation de la couverture maximale de CHF 5 à 10 millions, comme nous l'avions proposée, n'a malheureusement pas été retenue dans l'ordonnance entrée en vigueur au 1er janvier 2025.

Dans le contexte du programme d'allègement budgétaire 2027, approuvé par le Conseil fédéral, qui met également en péril les subventions pour les réseaux thermiques (font partie du Programme Bâtiments), RETS a participé activement, dès décembre 2024, à l'élaboration d'une stratégie pour la pérennisation du Programme Bâtiments. Ainsi, avant même l'ouverture de la consultation sur le programme d'allègement budgétaire, nous avons pu nous engager avec de nombreuses organisations partenaires, dont aeesuisse et swisscleantech, en faveur de la poursuite du programme de promotion. Ce sujet nous mobilisera encore en 2025.

En 2024, RETS a participé à 5 procédures de consultation sur des lois et des ordonnances respectivement des modèles de prescription:

- Modifications de la loi sur la géoinformation
- Ordonnance sur la loi du climat
- Ordonnance sur l'aménagement du territoire
- Ordonnance sur le CO<sub>2</sub>
- MoPEC 2025 (modèle de prescriptions énergétiques des cantons)

Toutes les prises de position sont en ligne sur le site internet RETS.

En août 2022, la Charte pour «l'accélération du développement des réseaux thermiques» a été signée par le DETEC, la conférence des directeurs cantonaux de l'énergie ainsi que l'union des villes suisses et l'association des Communes Suisses. RETS a participé en 2024 à l'élaboration du Guide de financement organisation des réseaux thermiques pour les communes ainsi qu'à l'actualisation de la boîte à outils de la planification énergétique territoriale.

Sur le plan technique, nous poursuivons notre étroite collaboration avec l'OFEN et l'OFEV. RETS a participé au groupe d'accompagnement du registre des combustibles et carburants renouvelables (justificatifs d'origine) et soutient ponctuellement l'élaboration d'un outil de calcul pour les facteurs d'émissions des réseaux thermiques.

## 5. Relations publiques

RETS a également attiré l'attention en 2024 par des exposés et des participations à des événements professionnels, notamment:

- Entretien en live sur le thème des réseaux thermiques dans l'émission Treffpunkt sur la chaîne SRF1, le 8 janvier 2024
- Exposé à la manifestation Net Zero Day de l'ETHZ le 31 janvier 2024 à Zurich
- Participation vidéo pour le journal de l'énergie de l'OFEN sur le site de Papieri à Cham, le 4 mars 2024
- Bref exposé à la manifestation de réseaux thermiques en Suisse italienne, à Bellinzone, le 13 mai 2024
- Participation à l'atelier du programme de l'OFEN «chauffez renouvelable» sur des installations d'une puissance > 100 kW, le 27 juin 2024 à Berne
- Exposé à l'apéro Energie des Grisons sur les réseaux thermiques, le 28 août 2024 à Coire
- Exposé sur le rôle de la géothermie dans les réseaux thermiques dans le cadre d'un webinaire de Géothermie Suisse, le 31 octobre 2024
- Séance sur les obstacles à l'extension des réseaux thermiques avec l'Office de l'environnement et de l'énergie du canton de Berne, le 4 novembre 2024 à Berne
- Participation à la table ronde lors d'un événement ASIG sur le thème des installations de couplage chaleur-force (CCF), le 10 décembre 2024 à Berne
- Interview pour le magazine-clients IWB E<sup>2</sup>, édition septembre 2024
- Interview pour le journal SVG 3/2024 (Schweiz. Vereinigung für Gesundheitsschutz und Umwelttechnik)

Par rapport à l'année passée, le nombre de demandes pour donner des interviews et participer à des événements professionnels a légèrement diminué. Il y a eu également quelques demandes de la presse.

Sur la plateforme LinkedIn, des contributions régulières ont été publiées. RETS touche actuellement 1 491 contacts sur ce média social (+ 12 % par rapport à l'année dernière). De cette manière, RETS peut informer en temps réel sur des thèmes, des publications et des événements actuels.

En outre, RETS répond régulièrement à des demandes émanant de membres et de cercles intéressés en lien avec des thèmes techniques, économiques et juridiques. En 2024, nous avons répondu par écrit à 47 requêtes (26 % de moins qu'en 2023), à côté de nombreuses autres demandes téléphoniques.

RETS accompagne de plus en plus des projets de recherche, notamment les projets SWEET, De-CarbCH, BigStore, DecenTGrids, FosterDHC et SwissSTES (débuté en 2024).

.

---

## 6. Manifestations / formation et formation continue

Le nombre d'événements organisés par RETS n'a cessé d'augmenter ces dernières années, il a même été multiplié par trois depuis 2015. Cette évolution s'explique notamment par le fait que RETS a reconnu que les besoins de ses membres en matière de formation et de formation continue augmentaient en permanence et qu'il souhaitait organiser ses événements dans toutes les régions linguistiques. En 2024, 14 manifestations au total ont eu lieu, auxquelles ont participé environ 1 160 personnes (+ 38 % par rapport à l'année précédente).

À l'avenir, l'offre continuera de se développer de manière ponctuelle. Pour 2025, 18 manifestations sont actuellement prévues, dont au moins 3 sous forme numérique.

### 6.1 Forum du chauffage à distance

Le 22e Forum du chauffage à distance s'est tenu le 24 janvier 2024 à Berne et portait sur le sujet «Réseaux thermiques intelligents». Sur les 675 inscriptions au Forum, 660 personnes étaient présentes (+ 29 % par rapport à l'année précédente). Nous en profitons pour remercier vivement le comité d'organisation de l'excellent travail fourni à cet effet.

### 6.2 Formation à la vente

Des formations à la vente d'une durée de deux jours ont eu lieu en mai, juin et novembre 2024, soit trois fois en allemand et une fois en français. 31 personnes y ont participé (- 9 %).

### 6.3 Manifestation chauffage à distance en Suisse italienne

Le 13 mai 2024, la cinquième manifestation commune d'Energie-bois Suisse et de RETS sur le chauffage à distance a eu lieu à Bellinzone. Environ 75 personnes ont participé à l'événement, ce qui témoigne d'un grand succès.

### 6.4 Rencontres des planificateurs a + f

Le 19 septembre 2024, la soirée des planificateurs a eu lieu comme à l'accoutumée à l'hôtel Du Parc à Baden. 29 personnes y ont participé et ont bénéficié de trois exposés intéressants.

La cinquième rencontre des planificateurs en langue française s'est déroulée le même jour, à Morges cette fois-ci. Huit exposés touchant à divers sujets ont été présentés durant l'après-midi. Quelque 85 personnes ont participé à cet événement.

### 6.5 Séminaire chauffage et froid à distance a + f

Organisés en septembre en allemand et en novembre 2024 en français, les deux jours de séminaires consacrés au chauffage et au froid à distance ont attiré un total de 62 personnes (+ 19 % en comparaison à l'année précédente).

### 6.6 Journée d'échange d'expérience

La journée d'échange d'expérience s'est déroulée le 28 novembre 2024 à Lucerne et dans ses environs. Au total, 46 personnes ont participé au programme du 27 novembre après-midi et en soirée ou à la journée d'échange proprement dite.

---

## 6.7 Webinaires

Depuis la fin de l'année 2020, un groupe de travail, composé de représentants du comité et de la direction, a initié les préparatifs pour le déroulement d'événements numériques sous la forme de webinaires. En 2024, nous avons organisé trois webinaires sur les thèmes suivants: le potentiel de l'énergie-bois (en allemand et en français) ainsi que l'optimisation de l'exploitation et la décarbonisation. Quelque 230 personnes y ont participé.



## 7. Technique, exploitation et projets

### 7.1 Révision du Guide de planification Chauffage à distance

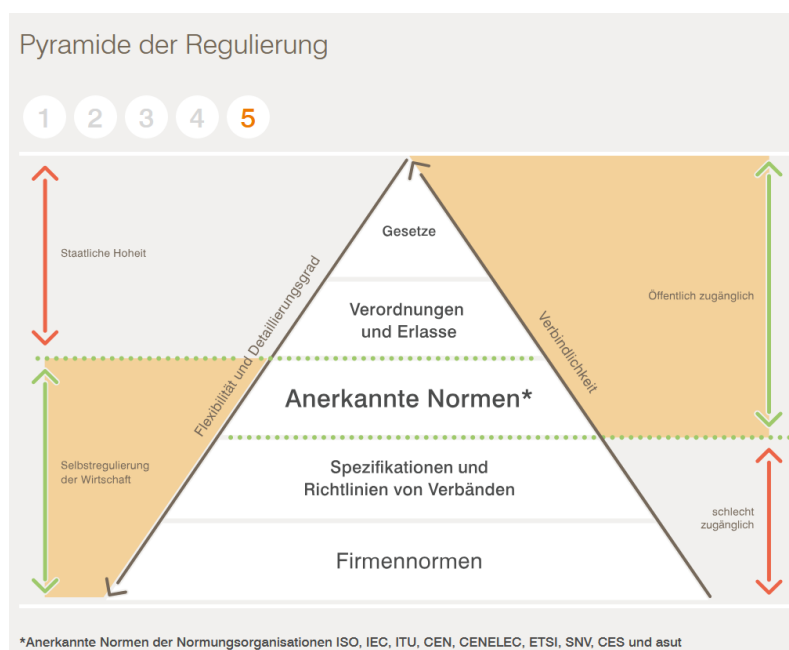
En 2024, la révision du Guide de planification Chauffage à distance a commencé sous la direction de notre membre Verenum. En collaboration avec un ancien membre du comité, RETS a participé à l'élaboration de la première version et est représenté dans le groupe d'accompagnement pour la mise à jour. L'actualisation du Guide de planification réseaux thermiques devrait être publiée fin 2025 / début 2026, tout d'abord en allemand, puis en français voire éventuellement en anglais.

### 7.2 Règles techniques chauffage à distance

RETS procède actuellement à la diffusion auprès de ses membres de 16 règles sélectionnées dans le recueil allemand de réglementation AGFW (volume d'environ 850 pages), complétées par des feuilles annexes spécifiques pour le marché suisse et qui contiennent les principales références juridiques. Ces travaux seront probablement terminés durant l'année 2025.

Parallèlement, la SVGW est en train de développer un ensemble de règles suisses. Depuis 2017 et jusqu'à fin 2024, trois directives ont été publiées (F1, F2 et F5). Le contrat de partenariat entre SVGW et RETS prévoit entre autres de procéder à une consultation mutuelle des directives, réglementations et recommandations.

Pertinentes à un niveau supérieur, les normes européennes CEN sur le chauffage et le froid à distance sont pour la plupart automatiquement transposées dans les normes suisses SN. Membre de l'association suisse de normalisation (SNV) depuis de nombreuses années, RETS s'informe périodiquement sur les adaptations en cours. Le graphique suivant de la SNV propose une classification juridique de la pertinence des lois, ordonnances, normes, recommandations et normes d'entreprise. Tant les règles de l'AGFW que les directives de la SVGW entrent dans la catégorie «spécifications et directives d'associations».



## 8. Stratégie de progression

Encouragé par l'atelier stratégique du 5 décembre 2019, RETS s'est intensivement consacré, en 2020, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de progression, sous la direction du groupe de travail Stratégie (comprenant les membres actuels RETS, soit le président O. Reichmuth, les deux vice-présidents U. Brunner et M. Moggi ainsi que le directeur A. Hurni). La stratégie de progression RETS a été approuvée et les quatre priorités suivantes ont été définies: lobbying politique, formation et formation continue, marketing et règles techniques. Lors de l'assemblée générale de 2020, la proposition de mise en œuvre de la stratégie de progression ainsi que l'augmentation nécessaire des cotisations des membres ont été présentées et adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale. L'orientation stratégique a été affinée dans le cadre de l'atelier du 5 mai 2022. En 2025 aura lieu le prochain atelier stratégique.

Depuis août 2020, la mise en œuvre des différentes mesures et des projets liés à la stratégie de progression est en cours. Les éléments suivants ont pu être appliqués d'ici à fin mars 2025:

- Renforcement du personnel au sein de la direction
- Entretiens initiaux dans le cadre de la Conférence des directeurs de l'énergie et de différents offices fédéraux
- Publication du Guide du chauffage à distance en italien
- Création d'une fiche d'information sur le chauffage à distance en collaboration avec Verenum
- Coordination, accompagnement et finalisation de l'étude de financement du développement du chauffage à distance
- Publication d'articles sur le chauffage à distance dans la revue Commune suisse, en allemand et en français
- Mise en route du soutien de Suisse Energie (OFEN) aux activités de base de RETS
- Élaboration d'un concept marketing, y compris un plan de mesures
- Création et réalisation de webinaires RETS
- Réalisation d'une enquête auprès des membres en 2021
- Développement du calendrier des manifestations sur le site internet de RETS et diffusion annuelle de la brochure Formation continue Chauffage à distance (diffusion aux membres de 2022 à 2025)
- Développement de la plateforme LinkedIn
- Nouvelle identité visuelle (nom, logo et site internet RETS)
- Signature de partenariat entre SVGW / RETS
- Lobbying pour la garantie contre les risques liés aux réseaux thermiques et renforcement du lobbying politique en général. Lobbying en coordination avec les organisations partenaires
- Lancement d'un nouvel apprentissage professionnel de montage en tuyauterie de réseau CFC, ensemble avec Swisspower
- Lancement de la révision du modèle de données SIG pour le chauffage à distance, ensemble avec SVGW
- Mise en ligne des projets de recherche en cours sur le site internet de RETS
- Création d'une brochure corporative RETS (sera présentée officiellement à l'AG 2025)

La liste des mesures est complétée en permanence. Toutes les idées de nouvelles mesures et de nouveaux projets émanant des membres sont les bienvenues.

---

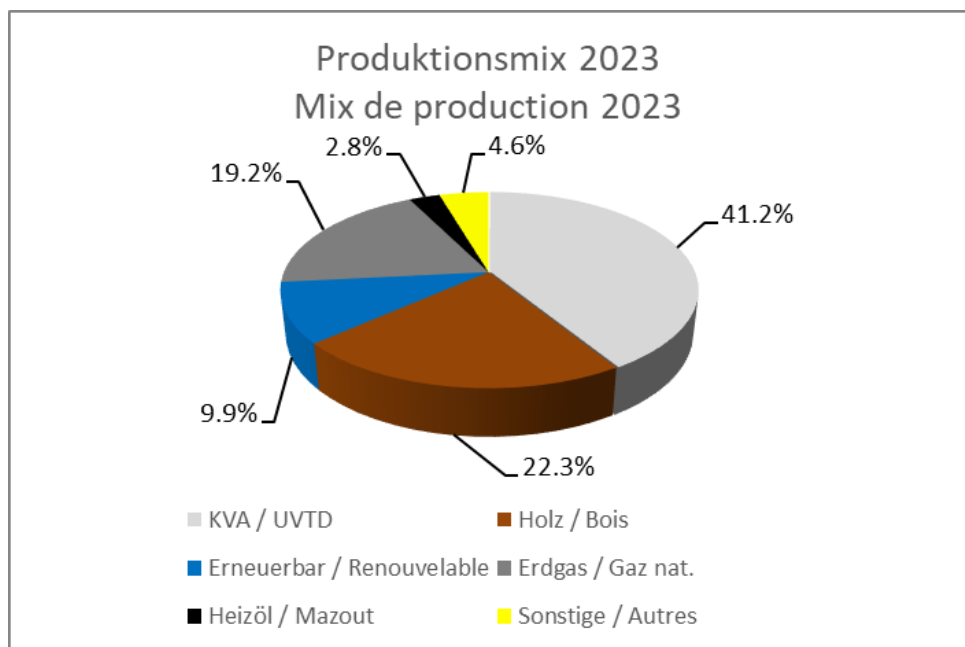
## 9. Statistique du chauffage à distance

Dans sa statistique globale sur l'énergie, l'OFEN tient une rubrique séparée en ce qui concerne le chauffage à distance. Celle-ci ne prend en compte que les 56 plus grands réseaux de chauffage à distance. La production de chaleur calculée et la consommation finale de chauffage à distance ne reflètent donc pas une image complète du secteur du chauffage à distance. Grâce au soutien de l'OFEN, la liste des réseaux thermiques, établie par RETS et actualisée dans le cadre du programme Réseaux Thermiques, a pu être élargie à plus de 1 500 réseaux thermiques existants.

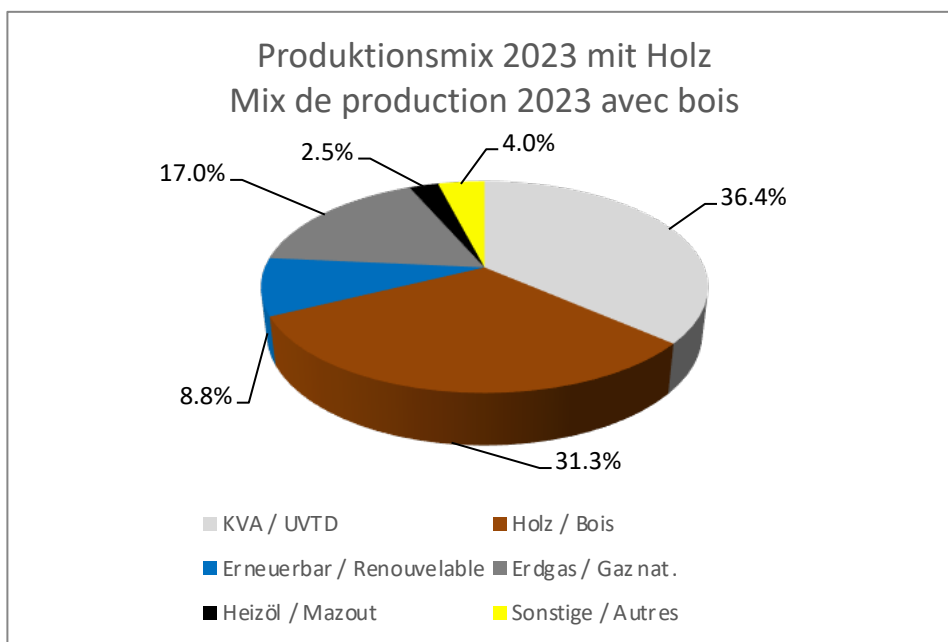
RETS ambitionne de poursuivre la tenue d'une statistique du chauffage à distance aussi exhaustive que possible, susceptible de servir de base, au cours des prochaines décennies, pour formuler des objectifs en rapport avec le chauffage à distance et pour contrôler leur concrétisation.

La production de chaleur des membres RETS (y compris les principaux anciens membres) s'élevait à environ 8 816 GWh en 2023 (année précédente 9 097 GWh). La chaleur totale vendue se montait à environ 7 703 GWh (année précédente 7 942 GWh). Les pertes de chaleur (différence entre la production et la vente de chaleur) ont atteint en moyenne 12,6 % (12,7 % l'année précédente) sur la base des données exploitables.

La principale énergie primaire utilisée pour le chauffage à distance par les membres RETS est la chaleur résiduelle des UVTD (41,2 %), suivie du bois (22,3 %), du gaz naturel (19,2 %), des énergies renouvelables (9,9 %), de la chaleur résiduelle des centrales nucléaires (4,6 %) et du mazout (2,8 %).



Sur la base des données d'Énergie-bois Suisse, on peut estimer que les non-membres de RETS fournissent additionnellement environ 1 200 GWh de chaleur à distance provenant de chauffages à bois. En tenant compte de la chaleur à distance provenant des chauffages à bois de non-membres, la chaleur mise à disposition par le biais du chauffage à distance s'élève à environ 10 016 GWh (année précédente 10 089 GWh), ce qui correspond à environ dix pour cent des besoins suisses en chaleur. En tenant compte des chauffages à bois des non-membres, le mix de production du chauffage à distance suisse évolue également. Les rejets thermiques des UVTD restent la principale ressource d'énergie avec 36,4 %, talonnés par le bois avec 31,3 %, le gaz naturel (17,0 %), la chaleur renouvelable (8,8 %), les rejets thermiques des centrales nucléaires (4,0 %) et le mazout (2,5 %).



Notre objectif consiste au moins à doubler la production de chaleur à distance d'ici 2050 et à atteindre une part de 25 à 30 % de la demande en chaleur provenant de la chaleur à distance sur le long terme. Publiées par l'OFEN fin 2020, les perspectives énergétiques 2050+ confirment l'objectif d'un doublement de la production de chaleur par les réseaux thermiques.

En prenant en considération les chauffages à bois et les UVTD des non-membres, les combustibles fossiles représentent encore à peine 19,5 % de l'utilisation d'énergie primaire.

## 10. Finances

### 10.1 Bilan

Le total du bilan s'élève à CHF 1 197 823,55. Avant l'affectation du résultat, les fonds propres de l'association se montaient à CHF 373 118,29. Les fonds étrangers à court terme (dettes, avances Forum du chauffage à distance et régularisation des passifs) se montent à CHF 474 507,14. Les fonds étrangers à long terme d'un total de CHF 201 574,67 correspondent au solde du fonds de compensation Forum. Le bénéfice annuel de 2024 s'élève à CHF 149 023,45.

### 10.2 Compte de résultats

Le compte de résultats se solde par un bénéfice brut de CHF 559 223,77 (en 2023: 559 321,24). Les charges des comptes de l'association s'élèvent à CHF 560 419,10. Il en résulte, compte tenu d'une recette exceptionnelle (CHF 30 000,00), un gain annuel de CHF 149 023,45. Ce résultat est notamment dû au bénéfice record du Forum du chauffage à distance de 2024 qui s'est monté à CHF 180 202,23, montant qui a été affecté aux comptes de l'association.

En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres se sont élevées à CHF 509 167,20, un chiffre en légère hausse par rapport à l'année dernière grâce à l'augmentation des membres.

### 10.3 Forum du chauffage à distance

Géré comme un centre de profit de RETS, le Forum du chauffage à distance a bouclé l'année 2024 avec un bénéfice record de CHF 180 202,23, grâce à une participation encore inégalée et à des recettes de sponsoring exceptionnelles. Le solde du fonds de compensation du Forum du chauffage à distance se montait à CHF 201 574,67 au 31 décembre 2024.



## 11. Perspectives 2025

En 2025, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre des mesures et des projets de la stratégie de progression, axée sur le lobbying politique, la formation et la formation continue, le marketing et les règles techniques.

Au niveau politique, il sera question de lutter pour le maintien du Programme Bâtiments (le paquet d'allègement budgétaire 2027 du Conseil fédéral prévoit de le supprimer) qui prévoit également des subventions pour le chauffage à distance, la prise en compte des rejets thermiques en tant que source de chaleur sans CO<sub>2</sub> ainsi que les consultations habituelles sur les projets de loi et d'ordonnance dans les domaines de l'OFEN et de l'OFEV.

Au programme du 23 janvier 2025 figurait le Forum du chauffage à distance consacré au thème «Les réseaux thermiques connectent». Un nombre record de 680 participantes et participants ont assisté à cette manifestation, tandis qu'une soixantaine d'entreprises présentaient leurs services à l'exposition qui se tenait en parallèle. La quatrième édition de la brochure d'information consacrée à la formation continue dans le domaine du chauffage à distance a également été publiée et distribuée dans le cadre du Forum.

Le 3 mars 2025, un webinaire consacré au thème de la «planification énergétique du territoire» a eu lieu en allemand avec quelque 40 personnes participantes.

Pour 2025, près de 20 manifestations sont actuellement prévues. Outre les événements avérés (séminaire sur le chauffage et froid à distance, formations à la vente, rencontres des planificateurs, journées d'échange d'expérience, rencontres des exploitants, manifestation sur le chauffage à distance en Suisse italienne et webinaires), des événements spontanés organisés ensemble avec les organisations partenaires sont envisageables.

En collaboration et sous la direction de Swisspower, les travaux pour la création de l'apprentissage de montage en tuyauterie CFC sont bien engagés. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation a donné son feu vert pour une mise en œuvre en novembre 2024. Les premiers apprentis pourront vraisemblablement commencer en 2028. Le modèle de données SIG pour les réseaux thermiques est en cours de révision depuis fin 2024 et probablement encore jusqu'au début 2026, en collaboration avec la SVGW.

Les projets liés au programme «Accélération du développement des réseaux thermiques» du DETEC, de l'EnDK, de l'union des villes et de l'Association des Communes Suisses ont finalement démarré au printemps 2024, après des retards (lots de travaux Guide du financement des réseaux thermiques, mise à jour et complément de la boîte à outils Planification énergétique du territoire et collecte de solutions pour la gestion de l'infrastructure gazière). La boîte à outils et le rapport final „retrait du gaz dans l'extension des réseaux thermiques“ ont pu être achevés, le Guide Financement suivra probablement d'ici mi-2025. RETS a participé activement à ces projets.

Nous tenons aussi tout particulièrement à poursuivre et à intensifier notre collaboration avec les différentes organisations partenaires et les services officiels.

---

## 12. Remerciements

Différents membres de notre organisation fournissent des efforts importants et généralement non rémunérés pour les activités et les projets de RETS. Il nous tient à cœur de les remercier chaleureusement pour leur collaboration loyale et coopérative.

Finalement, nous aimerions aussi dire un grand merci à tous nos membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Nous nous engageons avec ferveur pour défendre leurs intérêts en faveur du chauffage et froid à distance dans notre pays.

### Réseaux Thermiques Suisse

Le président

Le directeur

Othmar Reichmuth

Andreas Hurni

---